

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie
= Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 8 (1982)

Heft: 1

Artikel: Les usages d'un mythe : la société paysanne

Autor: Bodiguel, Maryvonne

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-814311>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES USAGES D'UN MYTHE : LA SOCIÉTÉ PAYSANNE

Maryvonne Bodiguel

Chargée de recherches, Centre National de la Recherche scientifique,
Université de Nanterre, 92001 Nanterre Cedex, France.

RÉSUMÉ

Nous n'avons sans doute jamais autant parlé de paysans et rencontré de références à la société paysanne en France. Les urbanistes, les publicistes en font un leitmotiv, les urbains un hâvre convoité, les ruraux un univers de référence. Pourtant les sociétés paysannes en France sont depuis la dernière guerre mondiale du domaine du passé. L'agriculture n'occupe plus que 9% de la population active, l'espace rural se désertifie et devient un espace convoité à aménager, un décor pour les urbains en mal de retour à la nature; la population rurale privée de son noyau dur agricole, aujourd'hui diverse et mouvante, exerce ses activités au niveau d'une micro-région dans laquelle la commune cherche sa place.

Est-ce là, vogue passagère, palliatif à la crise économique ou affirmation de valeurs fondamentales considérées comme remède aux maux suscités par une société industrialisée jugée inhumaine?

ZUSAMMENFASSUNG

Es besteht kein Zweifel: noch nie haben wir so viel über den Bauern gesprochen und sind so häufig auf Literaturhinweise über die Bauerngesellschaft in Frankreich gestossen. Städtebauer und Publizisten machen sie zu ihrem Leitmotiv, für die Städter sind sie ein begehrter sicherer Hafen, für die Landleute ein Beziehungsuniversum. Dennoch gehören die Bauerngesellschaften in Frankreich seit dem letzten Weltkrieg der Vergangenheit an. Die Landwirtschaft beschäftigt nur noch 9% der aktiven Bevölkerung, der Agrarraum entvölkert sich und wird eine begehrte, bebaubare Fläche, ein Dekor für die Städter auf ihrer Suche nach dem Zurück zur Natur; die Bauernbevölkerung, heute verschiedenartig und beweglich, und ihres harten wirtschaftlichen Kerns beraubt, übt seine Tätigkeiten auf dem Niveau einer Mikro-Region aus, in der die Gemeinde ihren Platz sucht.

Ist dies alles eine vorübergehende Phase, ein Notbehelf gegenüber der ökonomischen Krise oder eine Bestätigung von fundamentalen Werten, die als Rettungsmittel angesehen werden, um die von einer unmenschlichen Industriegesellschaft hervorgerufenen Uebel zu bekämpfen?

Les sociétés paysannes en France relèvent aujourd'hui de l'histoire. Le paysan, c'est-à-dire l'agriculteur vivant en économie paysanne, n'est plus. Dans quelles régions trouverait-on un système économique fondé sur l'autosubsistance, où, par conséquent, système agraire et système alimentaire seraient étroitement liés, où les notions de productivité, rentabilité, profit seraient étrangères? Avec le paysan, la société dont il était l'acteur principal a disparu.

Les sociétés paysannes sont le produit d'une symbiose d'un groupe d'individus et de la nature environnante. Leur implantation, leur économie, leur organisation, doivent à la fois convenir à un terroir mais aussi le transformer. Elles se sont formées autour de leurs agriculteurs; épice de la collectivité, le paysan vit en quasi-autarcie sur une ferme qu'il exploite avec sa famille. Cette notion doit être prise au sens le plus large: ascendants, descendants, collatéraux et valets constituent

un groupe domestique vivant au même pot et au même feu. Cette cellule est un des piliers de l'organisation économique et sociale de la "communauté" paysanne. Relativement petite sur un terroir restreint, elle a toujours privilégié ses forces endogènes sans toutefois vivre repliée sur elle-même.

C'est une société où chacun situe et connaît tous les autres, où l'endogamie, très importante, donne aux stratégies familiales un rôle essentiel à sa pérennité. Le sentiment d'appartenance culturelle et sociale y est très fort, ainsi que la coercition qui lui est liée. L'adhésion d'un groupe aux mêmes valeurs, dans un milieu où l'interconnaissance est totale, les parentèles enchevêtrées, produit une pression sociale qui n'est tolérable que grâce à la diversité de ce microcosme; cette société peut, en effet, quasiment se suffire à elle-même : agriculteurs, artisans, commerçants et professions libérales s'y côtoient. Elle ne peut certes pas vivre en autarcie complète, mais les échanges, s'ils sont nécessaires, restent choisis, relatifs et dépendants de notables locaux, jouant le rôle d'intermédiaire en matière de relations économiques, sociales, politiques.

Depuis 1950, la naissance de l'entrepreneur agricole étroitement tributaire de l'industrie, du marché national et européen, efface une réalité économique et sociale essentielle à notre civilisation : la technique et l'industrie ont triomphé des sociétés paysannes nées à l'époque des grands défrichements.

Certains mettent même en doute l'existence d'une société rurale distincte de la société urbaine par ses modes de vie, ses rapports sociaux et ses modèles de pensée. L'exode massif, le peu d'importance numérique de la population rurale, sa participation aux réseaux d'information — donc aux modèles proposés aux citadins — apportent des arguments à cette thèse.

Pourtant jamais peut-être il ne fut autant question qu'aujourd'hui du paysan et de son village.

1. L'EXODE

L'exode de la population paysanne vers les villes, important dès la moitié du XIXe siècle, est devenu une véritable hémorragie après la Première Guerre Mondiale. L'artisanat local, la petite industrie rurale, le travail à domicile permettaient jusque vers 1850 le maintien d'un tissu social parfaitement équilibré. Pour un grand nombre de ruraux, l'exploitation agricole servait avant tout à se nourrir, et un travail familial annexe — tissage, bourrellerie, maréchalerie, passementerie — permettait d'obtenir de l'argent. La vie à la campagne impliquait un peu de terre et de cheptel.

La fin du XIXe siècle voit s'accroître la concentration des manufactures dans les villes, la rationalisation et la mécanisation du travail industriel. Un exode massif s'amorce alors, touchant en premier lieu ces familles pluri-actives.

De 1836 à 1936, le nombre d'artisans a chuté dans un rapport de 6 à 1. Les agriculteurs à temps complet ont résisté plus longtemps. La mécanisation de l'agriculture a certes commencé à creuser un fossé entre les "petits" et les autres, mais l'échange traditionnel de travail du manouvrier contre le matériel du laboureur,

continuait à suppléer au défaut d'investissement de la plupart. Au début du siècle, la population active agricole est encore suffisamment importante pour que professions libérales, artisans de services et commerçants restent en place.

La saignée dont a souffert la population rurale, par suite de la Première Guerre Mondiale, et la grande dépression des années 1930 vont temporairement ralentir le mouvement d'exode vers les villes, mais il reprendra avec plus de vigueur dès 1945. La désagrégation des sociétés paysannes sera alors consommée.

L'essor foudroyant de l'industrie concentrée en zones urbaines ainsi que les nouvelles normes de production imposées aux exploitants agricoles vont obliger la plupart d'entre eux à s'exiler. A partir des années cinquante, il est aussi difficile pour un agriculteur de vivre d'une petite ferme et de quelques animaux, que pour un citoyen d'un potager et d'une basse-cour. L'agriculture se professionnalise; désormais étroitement liée à l'industrie et au marché national et international, elle doit être équipée et gérée avec rigueur. Un grand nombre de producteurs ne peuvent pas suivre cette évolution. La désertion de la population agricole va entraîner celle des autres catégories socio-professionnelles.

Jusqu'en 1945, la France était une nation paysanne, 45% de sa population vivant à la campagne; il n'en reste que 16.5% en 1975. L'agriculture n'occupe plus que 9% de la population active, ce qui paralyse la vie des villages. De 1968 à 1975, la population rurale a diminué de 0,8% par an et ceux qui restent sont âgés. Sur 36 000 communes, 32 000 sont rurales et n'abritent que 8,7 millions d'habitants (statistiquement, une commune rurale est une collectivité de moins 2000 habitants *agglomérés*). La population par village est donc très faible et se limite même parfois à quelques dizaines d'individus; si l'on tient compte de la mauvaise répartition de ces ruraux sur le territoire — ils sont en majorité installés à l'ouest d'une ligne fictive le Havre-Marseille — de larges espaces sont donc quasiment désertifiés.

Par l'étude des données démographiques cantonales on s'aperçoit que 3,5% de la population vit sur 22% de la surface du pays. La moitié des cantons de faible densité ne correspondent pas à des massifs montagneux ou à des zones arides, mais à des régions rurales diverses où il n'est pas rare de trouver des densités de 1 à 3 habitants/km².

Cette population éparsée, par ailleurs privée de ses bases économiques traditionnelles, abondamment pénétrée par la civilisation urbaine, est-elle encore organisée en société pourvue d'une structure et d'une identité?

Il ressort d'études récentes que la notion de seuil de désertification au-delà duquel une société ne pourrait plus se manifester n'est qu'un parti pris.

En effet, dans la mesure où il ne s'agit pas en France de désert au sens bioclimatique du terme, mais de territoire subissant une conjoncture défavorable entraînant dépopulation et dégradation économique, rien ne permet d'affirmer que ces territoires subissent un vide social. L'espace peut prendre de nouvelles valeurs, être le théâtre de nouveaux enjeux; son usage est conjoncturel.

Il en va de même de la vie sociale. A partir de quel seuil n'est-elle plus "normale" et ne peut-on plus parler de société? Il est bien évident que chacun a en tête l'image de la société paysanne avec ses caractères majeurs: promiscuité, pression

sociale, interconnaissance, système de parenté, de valeurs. N'y aurait-il de choix qu'entre cette société-là et la société urbaine?

2. LA TERRE DEVIENT ESPACE RURAL

Nous sommes en fait en présence d'une politique concertée : depuis 20 ans, l'exode agricole est un point fort de la politique du Ministère de l'agriculture. Les lois d'orientation de 1960 et 1962 engageaient les agriculteurs à devenir rentables dans le cadre d'une économie de marché; pour ce faire, la surface moyenne des exploitations devaient croître, ce qui excluait du même coup bon nombre de petits exploitants incapables de suivre le rythme du progrès technique et de s'adapter aux normes de rentabilité. Dix ans plus tard, les pouvoirs publics commençaient à prendre conscience des retombées économiques et sociales de cette politique : l'exode agricole entraîne l'exode rural dans la mesure où aucune activité économique n'est susceptible de réemployer la main-d'œuvre libérée.

Plus que jamais les villes prennent un poids économique, politique et social prépondérant et deviennent des pôles éminemment attractifs dispensant emplois et loisirs. Or, un habitant supplémentaire coûte plus cher dans une grande agglomération que dans une ville rurale; par ailleurs des villages tombent en ruine, les friches envahissent des zones entières; l'Etat devrait-il embaucher des jardiniers de la nature?

Le problème se pose bien sûr avec une acuité différente à travers la France : les régions polyculturelles de l'Ouest n'ont pas l'aspect désolé de certains villages cévenols du Sud-Est; le déséquilibre ville-campagne pèse cependant lourdement sur tous les aspects de la vie locale rurale, quelle que soit l'ampleur de l'exode.

Pour faire face à cette situation, il est question depuis quelques années de "redéploiement" : il s'agit de trouver le rapport idéal de l'homme au territoire à un moment donné du développement économique. Ce souci caractérise les options fondamentales de notre société. Il n'y a plus un monde urbain et un monde rural, mais un certain rapport à établir entre l'homme jugé de culture homogène et urbaine et une société locale définie par rapport au monde des villes qui l'enserme. Il ne s'agit pas de sauver des sociétés locales archaïques en péril, mais de mettre en valeur un territoire en fonction d'une certaine idée de l'avenir de notre société.

La terre non urbaine devient alors espace à exploiter et à aménager.

L'ensemble du territoire est d'abord perçu à partir d'une hiérarchie du réseau urbain : grandes métropoles, petites villes, centres ruraux ponctuent le travail des aménageurs. Malheur aux régions dépourvues de centres urbains, parentes pauvres des services publics et rapidement délaissées ! L'espace rural est affecté aux besoins des cités.

L'initiative privée fait bonne figure; la terre est un placement, on y met des arbres ou l'on attend quelques réalisations touristiques; mais l'espace rural est surtout devenu un bien de consommation courante dont l'un des meilleurs arguments

publicitaires est ce qu'elle n'abrite plus : le paysan traditionnel, son mode de vie, ses valeurs.

La société paysanne est devenue société idéale. Le paysan d'hier, présent dans tous les esprits, est symbole d'une vie pure et dure, réceptacle d'un patrimoine culturel, tenant d'une identité à retrouver. S'il n'existe plus, il faut le recréer : vieux pâtre intemporel méditant au milieu de ses moutons, homme au visage buriné, vivant en harmonie avec une nature dont il connaît les secrets et par conséquent qu'il sait apprivoiser. La vérité historique n'est pas ici requise ; c'est une image, "l'éternel" paysan, qui est devenue nécessaire au citadin fatigué du monde artificiel des villes.

Résident secondaire ou passager temporaire, l'homme des villes vient chercher à la campagne un antidote aux aléas des cités ; on lui vend les images dont il a soif : campagne accueillante, maîtrisée, antiquités recrées, décor intemporel puisé dans la représentation d'une société paysanne à l'échelle humaine, proche de la nature, idéalisée. On va "à la neige", "à la campagne" et non dans tel village.

Des clubs peuvent ainsi s'installer et prospérer en plantant dans un *décor* tout ce que le citadin attend de la campagne ; calme, sérénité, sécurité, convivialité. La présence de ruraux n'est pas indispensable, ils ne sont pas ceux que l'on attend.

L'exploitation touristique de l'espace rural en marge des sociétés locales peut ainsi être le plus sûr agent de leur perte, dans la mesure où plutôt que de les faire vivre elle les nie ; on vend aux urbains une société paysanne qui n'existe pas et on fait fi d'une population rurale qui ne lui ressemble pas.

3. LES NOUVEAUX RURAUX

La population agricole, noyau dur de la communauté paysanne, a fondu. Ces dix dernières années le nombre des exploitations a diminué en moyenne de 2,5% par an et la population agricole familiale de 3,5%. La France, en 1980, n'a plus que 1 262 000 exploitations agricoles dont 865 000 seulement à temps complet.

L'essor de la pluri-activité agricole est en effet l'un des faits marquants de ces dix années. La crise économique actuelle offre peu de perspectives d'avenir en ville ; par ailleurs, la plupart des agriculteurs désirent continuer à "vivre au pays". Ils sont un sur trois à pratiquer une autre activité rémunératrice. Si l'on considère les revenus investis dans l'exploitation et non plus seulement l'activité de son chef, le nombre d'unités pluri-actives est encore plus élevé. Il est de moins en moins rare de voir le travail extérieur de la femme permettre un équipement agricole mieux adapté, un remboursement plus aisé des emprunts ; la spécialisation de l'équipement suppléant à la réduction de main-d'œuvre familiale. La pluri-activité agricole, aujourd'hui, peut être un choix de mode de vie et non plus seulement une nécessité ; de ce fait elle touche toutes les catégories d'exploitations et pas seulement les petites. Ainsi, chaque année depuis dix ans, 2,6% des exploitations deviennent pluri-actives (il ne s'agit là que de la double activité du chef d'exploitation, il faudrait à cela ajouter celle des ménages).

Ceci a permis ces dernières années un léger ralentissement de l'exode et, dans les meilleurs cas, une stabilisation dans l'effritement de la collectivité. L'exploitant peut devenir facteur, plombier, garagiste, sa femme institutrice, infirmière, aide ménagère.

Dans les communes dynamiques, les agriculteurs sont cependant de moins en moins souvent majoritaires au village. Les communes rurales proches de petites villes ont vu venir à elles des urbains à la recherche de terrains à bâtir moins cher, ou simplement d'un gîte tranquille. L'automobile abolit l'obstacle de la distance domicile-lieu de travail.

Les arrivants sont des employés, des ouvriers, des cadres moyens; en suscitant l'urbanisation rapide des bourgs ruraux ils attirent des ouvriers du bâtiment, des artisans et permettent le maintien de services publics comme l'école et la poste.

La commune rurale est transformée; ses habitants vivent dans un espace éclaté balisé par quelques points de repères: pôles de commercialisation et d'approvisionnement pour les exploitations, pôles d'approvisionnement pour les ménages, lieu de travail pour les résidents actifs en ville, lieux de loisirs. Les ménages et les individus s'activent journalièrement sur une aire qui n'a pas de définition administrative: ce n'est ni une commune, ni un canton, mais peut-être ce que les aménageurs appellent un "pays", défini justement à partir des différents réseaux de relations économiques et sociales d'une population.

La diversité sociale actuelle des communes et la pratique des activités économiques ne laissent aucune place à une "communauté villageoise". La population agricole peu nombreuse détient toujours l'essentiel du terroir; elle est gardienne d'un patrimoine historique mais ne vit plus d'une manière communautaire. L'exploitant aujourd'hui spécialisé travaille seul et vit à l'heure de sa coopérative ou de sa firme. L'entraide se manifeste d'une manière épisodique et essentiellement sous forme d'achat de matériel en commun dont l'utilisation par la suite ne nécessite pas de nombreuses rencontres. Les migrants journaliers, les nouveaux venus, les résidents épisodiques n'ont aucun lien commun.

Or, l'autochtone tient plus que jamais, en réaction contre les forces exogènes, à s'identifier à son clocher, et les immigrants cherchent à s'enraciner. La collectivité rurale n'est pas assez importante pour que chacun puisse s'ignorer, comme en ville; les agriculteurs accueillent les urbains avec humeur, ceux-ci arrivent souvent avec leurs préjugés. Néanmoins, vivre ensemble est un besoin matériel et idéologique.

La société paysanne n'impliquait pas d'intégration sociale de ses membres puisqu'elle était une communauté à laquelle on appartenait de droit par liens de parenté et patrimoine. Aujourd'hui, il faut pour vivre ensemble se créer des ressemblances qui aboutissent à une identité sociale. La société paysanne offre un modèle idéal: les autochtones tiennent à en conserver la mémoire et les immigrants à se conformer à l'image qu'ils s'en font. Convivialité, entraide, festivités saisonnières vont devoir se matérialiser à nouveau après le coup d'arrêt brutal de l'exode. Ce qui existait par tradition doit être recréé et adapté.

L'association est un moyen privilégié d'action en faveur de la renaissance d'une identité sociale et culturelle. Depuis 20 ans, le milieu rural voit naître une floraison

d'associations de toutes sortes : sportives, culturelles, professionnelles, du 3e âge. C'est une forme neuve d'action locale dont souvent un des buts sous-jacents est de faire du village une entité sociale bien individualisée dans l'ensemble micro-régional. L'association sert à la fois d'arme défensive et de catalyseur.

En fait, les habitants d'une collectivité rurale actuelle n'ont guère d'intérêts communs, sinon celui d'affirmer leur existence collective et leur volonté de conserver ou d'acquérir des racines culturelles et sociales, jetant là un défi à un environnement dépersonnalisant. La société paysanne, symbole de l'autonomie relative, de la conservation du patrimoine économique, social et culturel fait fonction d'idéal structurant pour une recherche d'identité locale.

Les citadins ne se tiennent pas l'écart de ce mouvement. Ils sont ces résidents secondaires, ces vacanciers qui ne demandent qu'à participer à cette idéologie et pour lesquels on fait renaître le folklore. L'agence de tourisme vend un décor paysan parce qu'il répond à une attente, le rural s'accroche à l'idéal comme remède à l'uniformisation et instrument de résistance à une société industrielle gloutonne.

4. SOMMES-NOUS TOUS DES PAYSANS ?

Dans notre société française, la société paysanne représente une mine de valeurs jugées susceptibles de pallier les carences de la vie moderne dont l'image type est la vie urbaine. Certains vont tenter des expériences d'économie paysanne en vivant en quasi-autarcie agricole, d'autres, plus réalistes, font un retour au pays, à la recherche d'une nature et d'une convivialité perdues; d'autres encore, tout en restant citadins, tissent des liens permanents avec parents ou amis ruraux, "tuent le cochon" avec eux, congèlent les produits du jardin, viennent participer aux fêtes de famille et se créent ainsi une vie terrienne.

En majorité d'origine paysanne, ruraux et urbains jouent au fond le même jeu; laminés depuis 1945 par une industrialisation galopante, acculturés à des degrés divers, ils cherchent des nouvelles valeurs et puisent dans un passé proche. La France est un pays de traditions rurales.

La collectivité rurale a particulièrement besoin d'un système de valeurs, d'une identification collective pour fonctionner. L'expression d'une identité sociale des citoyens est nécessaire, en tout premier lieu, aux rapports de pouvoir qui s'y exercent. On y élit moins le représentant d'un parti qu'une personnalité dans laquelle on peut s'identifier. Dans ce champ clos, relativement réduit, le maire doit être représentatif du village, en d'autres termes chacun doit pouvoir d'y reconnaître. Un langage commun est par conséquent nécessaire.

Pour combattre la division sociale, aujourd'hui l'apanage d'un grand nombre de communes rurales, la société paysanne offre un système de références symboliques doté de bien des avantages. Relativement homogène autour de ses agriculteurs, communautaire, totalisante, elle est le mythe mobilisateur idéal à opposer aux sociétés divisées.

Mythe efficace, susceptible de vaincre l'inertie de sociétés locales en péril, le reste-t-il lorsqu'il est soumis à l'usage des citoyens des grandes villes, ou devient-il l'évasion pernicieuse fatale à toutes réelles innovations? Est-ce la manifestation d'un passéisme nostalgique ou affirmation de valeurs ressenties comme fondamentales? Cette idéalisation des valeurs paysannes traditionnelles est-elle un phénomène passager, une simple crise de croissance de notre société industrielle et urbaine favorisée par la récession économique actuelle, ou la prise de conscience de réalités plus profondes? Les études à ce sujet restent à faire, et tout d'abord notre définition de l'urbain et du rural demande à être revue.

Notre définition statistique du rural est extrêmement restrictive; dans la réalité, la vie quotidienne de l'habitant des campagnes ne s'inscrit pas dans les limites des communes de moins de 2000 habitants agglomérés. La vie rurale s'organise autour et avec des petites villes de 15 à 20 000 habitants. Des études actuellement en cours montrent qu'au-dessous d'un seuil de 20 000 habitants, une petite ville présente des rapports sociaux, des modes de vie différents de ceux des grandes villes et fort proches de ceux de la campagne par laquelle elle vit. En tenant compte de ces données sociologiques nouvelles, 44% des Français peuvent être qualifiés de ruraux.

Notre découpage communal date du 12^e siècle et notre définition statistique de la commune rurale du siècle dernier. Le rural et l'urbain définis à partir des rapports sociaux, des modes de vie, des rapports de clientèle se partagent la France beaucoup mieux que les statistiques ne le laissent entendre. L'osmose est alors plus aisée: il n'y a pas seulement une appropriation économique et idéologique des campagnes par les villes: le village passé et présent inspire les urbanistes, les publicistes, les décorateurs, et certains voudraient voir un village dans chaque arrondissement de Paris.

On s'explique alors mieux l'engouement pour les valeurs paysannes si la moitié de la France se sent investie d'un patrimoine à sauvegarder et si l'autre moitié tente de s'y retrouver.

BIBLIOGRAPHIE

- BODIGUEL, M. (1978), Du paysan à l'éternel paysan, *Le Monde paysan, Cahiers Français* no 187 (juillet septembre 1978) (La Documentation Française, Paris).
- BODIGUEL, M. (1980), Quel avenir pour les déserts Français, *Economie Rurale*, No 139 (1980).
- MENDRAS, H. (1976), "Sociétés Paysannes" (Armand Colin, Paris).
- REYNAUD, J.D. & GRAFMAYER, Y. (Eds.) (1981), "Français qui êtes-vous" (La Documentation Française, Paris).
- (1978), "Avec nos sabots" La campagne rêvée et convoitée, *Autrement*, 14 (juin 1978) (No spécial).